



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Traitement du cancer du sein dit triple négatif

Question écrite n° 35516

Texte de la question

M. Damien Abad attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la prise en charge des cancers du sein métastatiques dits triple négatif. En effet, ces tumeurs sont plus immunogènes que les autres tumeurs du cancer de sein, ce qui rend le traitement par chimiothérapie utilisé comme traitement standard moins efficace. Or l'étude Keynote-522 a démontré les effets bénéfiques des traitements par immunothérapies avec pembrolizumab. Aussi, il lui demande s'il entend accorder une autorisation accélérée au traitement par immunothérapie avec pembrolizumab du cancer du sein triple négatif.

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35516

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 janvier 2021](#), page 163

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)